



LE PALAIS
SUR VIENNE

Centre Communal d'Action Sociale du Palais-sur-Vienne

Délibération 2026/07D CCAS Repas à domicile – Budget 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 25 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine DESMAISONS, Vice-Présidente.

Membres en exercice	15
Présents	9
Représentés	--
Nombre de Votants	9
Pour	9
Contre	--
Abstention	--

Présents : - Mme Christine DESMAISONS - M. Jean-Marie TEXONNIERE - Mme Brigitte MEDARD – Mme Géraldine BÉLÉZY - M. Jean-Marie GRIGNON – M. Philippe POUGET - Mme Monique MILBERGUE - M. Serge DUPUY - Mme Jeannine TOUMIEUX.

Excusés : M. Ludovic GERAUDIE - Mme Laetitia COTARD - M. Laurent COLONNA - Mme Christiane MAZABRAUD

Absentes : Mme Pauline MARANDE - Marie-France REMOND

Madame Monique MILBERGUE a été élue secrétaire de séance.

Au Centre Communal d'Action Sociale, Madame la Vice-Présidente donne connaissance et commente le projet de budget pour l'année 2026.

La balance de ce budget se présente de la façon suivante (en €) :

LIBELLE	PROPOSITION BP 2026
Dépenses de fonctionnement	142 932,41 €
Recettes de fonctionnement	142 932,41 €

LIBELLE	PROPOSITION BP 2026
Dépenses d'investissement	17 664,14 €
Recettes d'investissement	17 664,14 €

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après examen de chaque chapitre et article.

- VOTE, à l'unanimité, ce budget qui s'équilibre à 142 932,41 € en fonctionnement et 17 664,14 € en investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 10 mars 2026
La Vice-Présidente,
Christine DESMAISONS

Transmis à la préfecture le : 13 mars 2026
Publiée le : 16 mars 2026



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 202607D avec 2 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 09/03/2026

Objet : CCAS Repas à domicile - Vote du budget 2026

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 13/03/2026 Agent de transmission : Audrey GACHE

Acte : 2026-07D CCAS Repas à domicile Vote BP 2026.pdf

Annexes :

1 - CCAS repas à domicile - BP 2026.pdf

2 - CCAS REPAS-BP2026_Présentation synthétique.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260309-202607D-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/03/2026